

ATELIER VÉHICULE MYSTÈRE



Cet atelier permet de sensibiliser les participants sur la nécessité d'avoir un entretien courant du véhicule, de connaître les principaux points de contrôle, de faire prendre conscience de la présence des angles morts notamment sur les véhicules utilitaires légers, de généraliser le stationnement « prêt à partir » et le respect des véhicules d'une flotte d'entreprise ou d'une collectivité.

OBJECTIFS

- Découvrir des anomalies en matière de sécurité sur un véhicule.
- Connaître les principaux points de contrôle d'un véhicule, rappel du code de la route.
- Comment et quand contrôler ses pneumatiques et ses feux de signalisation.
- Rappeler les sanctions en cas de défauts majeurs.
- Prendre conscience des angles morts (conducteur, piéton, cycliste, 2RM).
- Prendre conscience des impératifs liés à l'usage d'un véhicule en flotte.
- Comment stationner son véhicule.

PUBLIC / DURÉE

Tous public > 16 ans.

PROGRAMME

- Avec l'aide d'un véhicule (moto, scooter ou voiture) qui comporte des anomalies ou des manques, sensibiliser les participants sur l'entretien et les principaux points de contrôle d'un véhicule à travers un Quiz sous forme de questionnaire corrigé et commenté permettant de remettre à jour ses connaissances en matière de code de la route.
- Rappeler les contraintes et les règles liées à l'usage de véhicules de société ou de collectivité.

MOYENS

- Méthode active adaptée à la formation des adultes.
- Technique participative.
- Fiche anomalies.
- Documents d'information.
- Véhicule mystère (moto, scooter ou voiture).

PRÉ-REQUIS

- Espace extérieur ou intérieur permettant la mise en situation d'un véhicule automobile avec des anomalies.
- Fourniture éventuelle d'un véhicule.